

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°28 Décision du novembre 1919 portant affectation du médecin aide-major Tassy ..

n°28

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 novembre 1919

Numéro JO
n° 277 du 30/11/1919

Date du numéro
30 novembre 1919

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendu applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 15 décembre 1909 sur la police sanitaire maritime

Vu l'arrivée dans la colonie de M. le D^r Tassy médecin aide-major de 1^{re} classe des troupes coloniales en activité hors cadre désigné pour servir à la Côte Française des Somalis en remplacement de M. le Dr, Vogel, médecin aide-major de 1^o classe des troupes coloniales rapatrié pour fin de séjour ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— M, le Dr Tassy, médecin aide-major de 1^{re} classe en activité hors cadre à la Côte Française des Somalis est chargé :
4° du service de l'infirmerie indigène, de l'assistance médicale, du dispensaire et de la prison 23 du service des arraisonnements.
3° du service médical des troupes 4° de la visite des fonctionnaires, du personnel de la garde indigène. 5° de la visite sanitaire des viandes de boucherie. Il aura droit aux indemnités prévues au budget local à compter du 1^{er} novembre, date de sa prise de service. Art. 2.— M, le Dr Tassy prêtera en tant que médecin arraisonneur le serment prescrit par la loi, Art. 3.— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

A.Lauret